

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1678

8 septembre 2006

SOMMAIRE

Aerlux S.A., Luxembourg	80510	Eurocapfin S.A., Luxembourg	80522
Air Dessiré, S.à r.l., Luxembourg	80535	Europ Continents Holding S.A., Luxembourg	80543
Algim, S.à r.l., Kehmen	80500	Europ Continents Holding S.A., Luxembourg	80543
Armaca Invest S.A.H., Diekirch	80505	Europa Regions Magazine S.A., Luxembourg	80500
B.C. Invest Holding S.A., Diekirch	80505	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80506
Berwick Holding S.A., Diekirch	80505	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80506
Bopo S.A.H., Diekirch	80506	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80506
Buttercup S.A., Luxembourg	80529	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80507
C.I.E.L., Centre d'Import-Export Luxembourg S.A., Luxembourg	80528	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80507
C.I.E.L., Centre d'Import-Export Luxembourg S.A., Luxembourg	80528	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80507
C.I.E.L., Centre d'Import-Export Luxembourg S.A., Luxembourg	80528	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80507
C.I.E.L., Centre d'Import-Export Luxembourg S.A., Luxembourg	80528	Europolitan Investment Corporation S.A., Luxembourg	80507
C.I.E.L., Centre d'Import-Export Luxembourg S.A., Luxembourg	80528	Executive Hotels Aerogolf, S.à r.l., Luxembourg	80523
Cabris 5 S.A.H., Diekirch	80506	FAM Personal Fund, Sicav, Luxembourg	80523
Caro Invest S.A.H., Diekirch	80512	Fiduciaire Keller EDV, S.à r.l., Weiswampach	80504
Chippewa S.A.H., Diekirch	80508	Financière Sphère S.A., Luxembourg	80502
Clairefontaine Invest S.A.H., Diekirch	80508	Finimmobiliers S.A., Luxembourg	80544
Comunica S.A., Lieler	80504	Finimmobiliers S.A., Luxembourg	80544
Consulting Marketing Trading International S.A., Diekirch	80503	Foxmo S.A., Wiltz	80515
Covalux S.A., Luxembourg	80508	General Business Support, S.à r.l., Weiswampach	80515
Dana Invest S.A., Diekirch	80511	General Invest Holding S.A., Diekirch	80512
Decoma Hungary Group Financing and Management Limited Liability Company, Luxembourg Branch, Luxembourg	80513	Group 4 Falck Technologies Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	80522
Diafor S.A., Bettembourg	80501	Hade International S.A., Diekirch	80503
E Oppenheimer & Son Property (Luxembourg) Limited S.A., Luxembourg	80500	Hapalux, S.à r.l., Luxembourg	80503
ECP, European Commerce Port, S.à r.l., Weiswampach	80502	Hapalux, S.à r.l., Luxembourg	80514
Educdesign S.A., Bettembourg	80502	Hapolux S.A., Weiswampach	80503
Enchilos Holding S.A., Luxembourg	80505	Hawaii Invest S.A.H., Diekirch	80508
Escher Seniores 2006, A.s.b.l, Esch-sur-Alzette	80520	Hellenic Finance (No. 2) S.C.A., Luxembourg	80498
Eterem Holding, S.à r.l., Luxembourg	80542	HF S.A., Luxembourg	80519
Eterem Holding, S.à r.l., Luxembourg	80542	Holding de Participation Financière Herafin S.A., Luxembourg	80544
		I.L.N. S.A., Luxembourg	80520
		Immo Van Eycklaan S.A., Diekirch	80501
		Immo Van Eycklaan S.A., Diekirch	80501
		ING Industrial Real Estate Luxembourg, S.à r.l.,	

Luxembourg	80516	Salba Holding S.A., Luxembourg	80526
ING Industrial Real Estate Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	80519	Salba Holding S.A., Luxembourg	80526
Intier Group Financing (Hungary) Limited Liability Company, Luxembourg Branch, S.à r.l., Luxembourg	80515	Salba Holding S.A., Luxembourg	80527
Isomalux, S.à r.l., Weiswampach	80515	Salba Holding S.A., Luxembourg	80527
J'M Trade, S.à r.l., Luxembourg	80529	Salba Holding S.A., Luxembourg	80527
Joma Invest S.A.H., Diekirch	80509	SECBAC S.A., Société d'Exploitation de Clubs, Bars et Cabarets, Luxembourg	80501
Joma S.A., Lannen	80509	SECBAC S.A., Société d'Exploitation de Clubs, Bars et Cabarets, Luxembourg	80501
Kabrya S.A.H., Diekirch	80514	Servitia S.A., Luxembourg	80529
Kaliman S.A.H., Diekirch	80509	Siena Invest S.A.H., Diekirch	80511
Kianka S.A.H., Diekirch	80509	SO Bois, S.à r.l., Beiler	80513
KredietCorp S.A., Luxembourg	80514	Société d'Investissement Ambares, S.à r.l., Luxembourg	80523
Kristel Invest S.A.H., Diekirch	80514	Société du Vieux Moulin de Bourscheid, S.à r.l., Bourscheid	80515
Lucky Finance S.A.H., Diekirch	80510	Sthas-Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	80502
Menuiserie-Toiture-2000 S.A., Weiswampach	80504	Sunrise Invest S.A.H., Diekirch	80513
Montevideo Holding S.A., Luxembourg	80524	Syz & Partners Europe S.A., Luxembourg	80542
Monto Bello Invest S.A.H., Diekirch	80510	Tarkett Capital S.A., Wiltz	80499
Morgan & Meyer Insurance Broker S.A., Luxembourg	80511	Tarkett Holding S.A., Wiltz	80500
Naxo S.A.H., Diekirch	80510	Tarkett Luxembourg S.A., Lentzweiler	80499
No-Nail Boxes (Europe) S.A., Warken	80506	Tarkett S.A., Wiltz	80499
Notabene Finance S.A.H., Diekirch	80511	Tedes-Invest Holding S.A.H., Diekirch	80512
Oinos, S.à r.l., Luxembourg	80499	The Gym, S.à r.l., Bertrange	80544
ORN European Debt, S.à r.l., Luxembourg	80512	Thistle S.A., Luxembourg	80536
Participations Alpa S.A., Luxembourg	80523	Today's Ink, S.à r.l., Beckerich	80499
Pertineo S.A., Luxembourg	80520	Top Diffusion S.A., Lieler	80504
Qioptiq, S.à r.l., Luxembourg	80542	Toysland S.A.H., Diekirch	80513
Quyrial S.A., Wiltz	80516	Transpace S.A., Luxembourg	80504
Reimerwé, S.à r.l., Luxembourg	80522	Whitehall French RE 1, S.à r.l., Luxembourg	80523
Resilient Flooring Industries S.A., Wiltz	80500		
Rütli, S.à r.l., Luxembourg	80520		

HELLENIC FINANCE (NO. 2) S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.880.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société HELLENIC FINANCE (NO. 2) S.C.A., reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 juin 2006, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 juin 2006, volume 905, folio 12, case 12,

- que la société HELLENIC FINANCE (NO. 2) S.C.A. (la «Société»), société en commandite par actions, établie et ayant son siège social au 7, Val Ste. Croix, L-1371 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 76.880,

constituée suivant acte notarié du 19 juillet 2000 et publié au Mémorial C numéro 864 du 27 novembre 2000; au capital social de cent vingt-cinq mille euros (125.000,- EUR), représenté par douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (12.499) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune,

se trouve à partir de la date du 15 juin 2006 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 13 décembre 2005 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les articles 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés;

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 7, Val Ste. Croix, L-1371 Luembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 juin 2006.

J.-J. Wagner
Notaire

(068574.3/239/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

OINOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1648 Luxembourg, 12-14, place Guillaume II.
R. C. Luxembourg B 87.031.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069216.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

TARKETT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 92.165.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 2006.

P. Lommel

Fondé de pouvoirs

(961426.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

TARKETT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9779 Lentzweiler, 2, Op der Sang, Z.I. Eselborn-Lentzweiler.
R. C. Luxembourg B 92.065.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 2006.

P. Lommel

Fondé de pouvoirs

(961429.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

TODAY'S INK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-8523 Beckerich, 13, Dikrecherstrooss.
R. C. Luxembourg B 100.632.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 20 juin 2006, réf. DSO-BR00171, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(961446.3/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

TARKETT CAPITAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 92.156.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 2006.

P. Lommel

Fondé de pouvoirs

(961425.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

EUROPA REGIONS MAGAZINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.
R. C. Luxembourg B 74.633.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Signature.

(961379.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

RESILIENT FLOORING INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9577 Wiltz, 26, route de Winseler.
R. C. Luxembourg B 109.439.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 2006.

P. Lommel

Fondé de pouvoirs

(961421.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

TARKETT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9542 Wiltz, 1, rue Neuve.
R. C. Luxembourg B 95.549.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00317, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 29 juin 2006.

P. Lommel

Fondé de pouvoirs

(961422.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

ALGIM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9163 Kehmen, 6, Uesperwee.
R. C. Luxembourg B 96.299.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 29 juin 2006, réf. DSO-BR00365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Warson

Gérant

(961559.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

**E OPPENHEIMER & SON PROPERTY (LUXEMBOURG) LIMITED, Société Anonyme,
(anc. STONEGATE INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 83.381.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05531, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

E OPPENHEIMER & SON PROPERTY (LUXEMBOURG) LIMITED

Signature

(058910.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

**IMMO VAN EYCKLAAN S.A., Société Anonyme,
(anc. VIANOVA S.A.H.).**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 96.400.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(961155.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

**IMMO VAN EYCKLAAN S.A., Société Anonyme,
(anc. VIANOVA S.A.H.).**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 96.400.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(961153.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

DIAFOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.
R. C. Luxembourg B 109.881.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Signature.

(961343.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

SECBAC S.A., SOCIETE D'EXPLOITATION DE CLUBS, BARS ET CABARETS, Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 2, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 81.555.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Signature.

(058921.3/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

SECBAC S.A., SOCIETE D'EXPLOITATION DE CLUBS, BARS ET CABARETS, Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 2, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 81.555.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06934, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2006.

Signature.

(058922.3/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

ECP, EUROPEAN COMMERCE PORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.
R. C. Luxembourg B 96.276.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(961145.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

EDUCDESIGN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3233 Bettembourg, 20, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 87.595.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Signature.

(961367.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

STHAS-LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 86.554.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Signature.

(961375.3/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 juin 2006.

FINANCIERE SPHERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.675.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 17 mai 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Cirillo Coffen Marcolin, industriel, demeurant a Pieve di Cadore (Italie), président;
Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MAZARS S.A., 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05519. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(058951.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

CONSULTING MARKETING TRADING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 97.917.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00298, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(961130.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

HADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 93.268.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00297, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(961132.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

HASPOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 126B, Résidence Illenbour.
R. C. Luxembourg B 94.527.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(961137.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

HAPALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 37, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 108.939.

Décision de l'associé unique

En date du 1^{er} juin 2006, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:
Monsieur Guy Theis, indépendant, demeurant à Luxembourg.
2. Le mandat de gérance technique de Madame Vicky Hansen, qui expirera le 1^{er} juillet 2006, n'est pas prolongé.
3. La société se trouve engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant technique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05659. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(059189.3/502/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

TOP DIFFUSION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 25.

R. C. Luxembourg B 99.757.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 9 mai 2006, réf. DSO-BQ00106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Signature.

(960946.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

COMUNICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9972 Lieler, Maison 25.

R. C. Luxembourg B 95.286.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 9 mai 2006, réf. DSO-BQ00105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Signature.

(960948.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

FIDUCIAIRE KELLER EDV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, Auf dem Kiemel.

R. C. Luxembourg B 95.276.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00301, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(961123.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

MENUISERIE-TOITURE-2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 102, auf dem Kiemel.

R. C. Luxembourg B 108.801.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 27 juin 2006, réf. DSO-BR00300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(961128.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

TRANSPACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 100.223.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(058983.3/1185/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

BERWICK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 95.656.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960562.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

B.C. INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 95.661.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960564.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

ARMACA INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 109.406.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960566.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

ENCHILOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 99.714.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 26 juin 2006 que:

- A démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat:

* Monsieur Jaroslaw Olszowy, administrateur, né à Lodz (Pologne) le 8 février 1970, de résidence à 65M10, Nastrojowa, PL-91-496 Lodz.

- A été nommée au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire dont elle terminera le mandat:

* Madame Jolanta Osmulka-Ciupinska, administrateur, née à Lodz (Pologne) le 22 septembre 1962, de résidence à Adamieckiego, 8 m28, PL-923-05 Lodz.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064537.4/677/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2006.

CABRIS 5 S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 105.248.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960560.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

BOPO S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 108.271.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960561.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

NO-NAIL BOXES (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9090 Warken, 109, rue de Welscheid.

R. C. Luxembourg B 91.982.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Warken, le 27 juin 2006.

Pour NO-NAIL BOXES (EUROPE) S.A.

Signature

(960873.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 28 juin 2006.

EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 17.856.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(062028.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 17.856.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(062026.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 17.856.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(062023.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 17.856.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(062019.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 17.856.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07243, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(062014.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROPOLITAN INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 17.856.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Pour EUROPOLITAN INVEST CORPORATION S.A.
LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.
Signature

(062011.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

HAWAII INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 103.965.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960555.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

CLAIREFONTAINE INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 111.333.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00210, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960557.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

CHIPPEWA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 108.158.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960558.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

COVALUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.671.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 16 juin 2006 que CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg, a démissionné de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. a dénoncé par lettre datée du 16 juin 2006 tout office de domiciliation de ladite société, avec effet immédiat.

En conséquence de cette dénonciation, le contrat de domiciliation signé entre COVALUX S.A. et ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. en date du 15 novembre 2000 a pris fin avec effet au 16 juin 2006.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06782. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(064735.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

80509

KIANKA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 99.808.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00206, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960551.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

KALIMAN S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 107.106.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960553.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

JOMA INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 108.159.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00208, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960554.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

JOMA S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-8542 Lannen, 5, rue de Hostert.
R. C. Luxembourg B 102.389.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juin 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 15 juin 2006, vol. 153S, folio 93, case 5, que la liquidation de la société JOMA S.A., ayant son siège social à Lannen, est clôturée, que la société a cessé d'exister et les valeurs et archives sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans au 54, rue Schetzel, L-2518 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

J.-P. Hencks
Notaire

(064981.3/216/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

NAXO S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 99.809.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960542.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

MONTO BELLO INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 108.398.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960546.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

LUCKY FINANCE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 106.883.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960548.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

AERLUX, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 67.091.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 octobre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 49 du 27 janvier 1999. Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 262 du 15 avril 1999. Enfin, les statuts ont été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en AERLUX, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 12 mai 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 640 du 12 juin 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

AERLUX, Société Anonyme

Signature

(064985.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

DANA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 93.090.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960539.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

SIENA INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 108.276.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960540.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

NOTABENE FINANCE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 108.418.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00202, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960541.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

MORGAN & MEYER INSURANCE BROKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 48.689.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 10 mai 2006, au siège de la société que:

Résolution unique

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 15B, bd Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg, au 31, Grand-rue, L-1661 à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065083.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

TEDES-INVEST HOLDING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 93.501.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960533.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

GENERAL INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 85.769.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960534.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

CARO INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 95.170.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960536.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

ORN EUROPEAN DEBT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 95.135.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été approuvés le 29 septembre 2005 et déposés au registre de commerce et des sociétés en date du 1^{er} février 2006. Une omission ayant été faite dans ces comptes, une nouvelle version des comptes a été émise.

L'associé unique de ORN EUROPEAN DEBT, S.à r.l. a, par conséquent, décidé d'approuver les comptes révisés au 31 décembre 2004 et d'allouer le résultat de l'exercice comme suit:

- EUR 12.297 à la réserve légale;
- Profit de EUR 32.973 en report à nouveau.

Le bilan révisé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant et mandataire

Signatures

(065155.3/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

80513

SO BOIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9944 Beiler, Maison 15B.
R. C. Luxembourg B 95.791.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960530.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

SUNRISE INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 108.273.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960531.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

TOYSLAND S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 108.280.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(960532.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

**DECOMA HUNGARY GROUP FINANCING AND MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY,
LUXEMBOURG BRANCH.**

Adresse de la succursale: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.
R. C. Luxembourg B 112.667.

EXTRAIT

DECOMA HUNGARY GROUP FINANCING AND MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY a transféré le siège social de sa succursale au Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 21 avril 2006 comme suit:

Nouvelle adresse de la succursale:

15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour DECOMA HUNGARY GROUP FINANCING AND MANAGEMENT LIMITED LIABILITY COMPANY,
LUXEMBOURG BRANCH*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065173.3/267/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

80514

HAPALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 37, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 108.939.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR05657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(059006.3/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

KABRYA S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 110.109.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960527.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

KRISTEL INVEST S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 110.108.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 juin 2006, réf. DSO-BR00271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 27 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(960528.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 27 juin 2006.

KREDIETCORP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2955 Luxembourg, 43, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 14.223.

Extrait de décision prise par le Conseil d'Administration

Changement de Siège Social

Le Conseil d'Administration décide de déplacer le siège social de KREDIETCORP S.A., tout en le maintenant à Luxembourg, conformément à l'article 1^{er} de ses statuts.

A partir de ce jour, le siège ne sera plus situé:

37, rue Notre-Dame,

mais: 43, boulevard Royal à L-2955 Luxembourg.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

KREDIETCORP S.A.

Ph. Verly / G. Segers / P. Munchen

Administrateur / Président du Conseil / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09465. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064775.3/022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

ISOMALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 104.104.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 14 juin 2006, réf. DSO-BR00093, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 juin 2006.

Signature.

(959862.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

GENERAL BUSINESS SUPPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 117, route de Stavelot.

R. C. Luxembourg B 104.672.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 14 juin 2006, réf. DSO-BR00092, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 juin 2006.

Signature.

(959864.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

SOCIETE DU VIEUX MOULIN DE BOURSCHIED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9164 Bourscheid.

R. C. Luxembourg B 103.137.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02339, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(959742.3/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 26 juin 2006.

FOXMO, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 111.032.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 26 mai 2006, réf. DSO-BQ00255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juin 2006.

Signature.

(959046.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

**INTIER GROUP FINANCING (HUNGARY) LIMITED LIABILITY COMPANY,
LUXEMBOURG BRANCH.**

Adresse de la succursale: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R. C. Luxembourg B 112.886.

EXTRAIT

INTIER GROUP FINANCING (HUNGARY) LIMITED LIABILITY COMPANY a transféré le siège social de sa succursale au Grand-Duché de Luxembourg avec effet au 21 avril 2006 comme suit:

Nouvelle adresse de la succursale:

15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTIER GROUP FINANCING (HUNGARY) LIMITED LIABILITY COMPANY, LUXEMBOURG BRANCH

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065175.3/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

80516

QUYRIAL, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 106.606.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 31 mai 2006, réf. DSO-BQ00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juin 2006.

Signature.

(959049.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

ING INDUSTRIAL REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 18,750.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 114.985.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of May.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Remich (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED, a limited liability company incorporated and organized under the laws of Malta, having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valletta, Malta, registered at the Malta Registry of Companies under number C37861, here duly represented by Ms Catherine Pogorzelski, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Malta on May 29th, 2006.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing party is the sole partner of ING INDUSTRIAL REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, which is registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 114.985, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 9, 2006, not yet published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations», whose articles of association were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated April 28, 2006, not yet published in the «Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations» (the Company).

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by eighteen thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 18,750.-) in order to bring the corporate share capital from its current amount of eighteen thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 18,750.-) represented by seven hundred and fifty (750) shares, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, up to thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) by way of issuance of seven hundred fifty (750) new shares having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each; intervention of subscriber - subscription of the share capital increase by a contribution in kind and payment of an issue premium to be allocated to the share premium account of the Company; and

2. Amendment of Article 5.1. of the Company's articles of association in order to reflect the foregoing resolution.

III. The sole partner has taken the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to increase the share capital of the Company by eighteen thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 18,750.-) in order to bring the corporate share capital from its current amount of eighteen thousand seven hundred and fifty Euro (EUR 18,750.-), represented by seven hundred and fifty (750) shares in registered form, having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each up to thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) by way of issuance of seven hundred fifty (750) new shares in registered form having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon, ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED, prenamed, here represented as stated above, declares to subscribe seven hundred fifty (750) newly issued shares and to fully pay them up as follows:

I. By a contribution in kind consisting of 100% of the issued and outstanding shares (the GERMANY I Shares) of ING INDUSTRIAL REAL ESTATE GERMANY I, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 29th, 2006 (GERMANY I);

ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED declares and certifies that such contribution is to be recorded at its fair market value of fifty thousand five hundred and five Euro (EUR 50,505.-), whereof seven hundred and fifty Euro (EUR 750.-) are allocated to the share capital account of the Company. The surplus between the nominal value of the shares issued in exchange and the value of the contribution in kind amounting to forty-nine thousand seven hundred and fifty-five Euro (EUR 49,755.-) shall be transferred to the share premium account of the Company.

It results from a certificate issued on May 29th, 2006, by the management of GERMANY I that, as at the date of such certificate:

1. the GERMANY I Shares are in registered form;
2. the GERMANY I Shares are fully paid-up and represent 100% of the issued share capital of GERMANY I;
3. ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED is solely entitled to the GERMANY I Shares and has the power to dispose of the GERMANY I Shares;
4. that all formalities required in Malta in connection with the perfection of the transfer of the GERMANY I Shares to the Company have been duly performed;
5. that the GERMANY I Shares are worth at least fifty thousand five hundred and five Euro (EUR 50,505.-), this estimation being based on generally accepted accounting principles and supported by the balance sheet of GERMANY I presented to the present meeting.

II. By a contribution in kind consisting of 100% of the issued and outstanding shares (the GERMANY II Shares) of ING INDUSTRIAL REAL ESTATE GERMANY II, S.à r.l., a private limited liability company incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Companies Register is pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated May 29th, 2006 (GERMANY II).

ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED declares and certifies that such contribution is to be recorded at its fair market value of twelve million one hundred twenty-one thousand two hundred and twelve Euro (EUR 12,121,212.-), whereof eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-) are allocated to the share capital account of the Company. The surplus between the nominal value of the shares issued in exchange and the value of the contribution in kind amounting to twelve million one hundred three thousand two hundred and twelve Euro (EUR 12,103,212.-) shall be transferred to the share premium account of the Company.

It results from a certificate issued on May 29th, 2006, by the management of Germany II that, as at the date of such certificate:

1. the GERMANY II Shares are in registered form;
2. the GERMANY II Shares are fully paid-up and represent 100% of the issued share capital of GERMANY II;
3. ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED is solely entitled to the GERMANY II Shares and has the power to dispose of the GERMANY II Shares;
4. that all formalities required in Malta in connection with the perfection of the transfer of the GERMANY II Shares to the Company have been duly performed;
5. that the GERMANY II Shares are worth at least twelve million one hundred twenty-one thousand two hundred and twelve Euro (EUR 12,121,212.-), this estimation being based on generally accepted accounting principles and supported by the balance sheet of GERMANY II presented to the present meeting.

The said certificates, and copies of the balance sheets of GERMANY I and GERMANY II as at May 29th, 2006, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, Article 5.1. of the articles of association of the Company is restated and shall henceforth be worded as follows:

«5.1. The Company's corporate capital is fixed at thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) represented by one thousand five hundred (1,500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.»

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses - Capital duty

Insofar as the abovementioned contributions in kind of the GERMANY I Shares and the GERMANY II Shares result in the Company holding one hundred per cent (100%) of the shares issued by a company incorporated in the European Union, the Company refers to article 4-2 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital duty exemption.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand five hundred Euro (EUR 4,500.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing parties, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED, une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois de Malte, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, Valletta, Malta, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Malte sous le numéro C37861, ici dûment représentée par Mlle Catherine Pogorzelski, avocate, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Malte, le 29 mai 2006.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La partie comparante est l'associé unique de ING INDUSTRIAL REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.985, constituée par un acte notarié du notaire instrumentant daté du 9 mars 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, modifié pour la dernière fois en vertu d'un acte du notaire instrumentant daté du 28 avril 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 18.750,-) pour le porter de son montant actuel de dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 18.750,-) divisé en sept cent cinquante (750) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un montant de trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) par l'émission de sept cent cinquante (750) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune; intervention du souscripteur - souscription de l'augmentation du capital social par un apport en nature et paiement d'une prime d'émission qui sera transférée au compte de prime d'émission de la Société; et

2. Modification de l'article 5.1. des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente.

III. Sur quoi, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 18.750,-) pour le porter de son montant actuel de dix-huit mille sept cent cinquante euros (EUR 18.750,-) divisé en sept cent cinquante (750) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à un montant de trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) par l'émission de sept cent cinquante (750) nouvelles parts sociales nominatives, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Souscription et libération

Ces faits exposés, ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED, prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit les sept cent cinquante (750) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement comme suit:

I. Par un apport en nature consistant en 100% des actions libérées et non libérées (les Part Sociales GERMANY I) de ING INDUSTRIAL REAL ESTATE GERMANY I, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est pendante, constituée par un acte notarié du notaire instrumentant daté du 29 mai 2006 (GERMANY I).

ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED déclare et certifie que l'apport fait à la Société a une valeur marchande totale de au moins cinquante mille cinq cent cinq euros (EUR 50.505,-) dont sept cent cinquante euros (EUR 750,-) sont alloués au compte capital social de la Société. Le surplus d'un montant de quarante-neuf mille sept cent cinquante-cinq euros (EUR 49.755,-) entre la valeur nominale des parts émises en échange et la valeur de l'apport en nature sera transféré à un compte prime d'émission de la Société.

Il résulte d'un certificat émis le 29 mai 2006 par la direction de GERMANY I que, en date de ce certificat:

1. les Parts Sociales GERMANY I sont de forme nominative;

2. les Parts Sociales GERMANY I sont entièrement libérées et représentent 100% du capital social émis de GERMANY I;

3. ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED est l'unique propriétaire des Parts Sociales GERMANY I et a tout pouvoir pour en disposer;

4. toutes les formalités requises en Malte en rapport avec le transfert des Parts Sociales GERMANY I à la Société ont été dûment remplies;

5. les Parts Sociales GERMANY I ont une valeur de au moins cinquante mille cinq cent cinq euros (EUR 50.505,-), estimation basée sur les principes comptables généralement acceptés et confirmée par le bilan de GERMANY I présenté à la présente assemblée.

II. Par un apport en nature consistant en 100% des actions libérées et non libérées (les Part Sociales GERMANY II) de ING INDUSTRIAL REAL ESTATE GERMANY II, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, dont l'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est pendante, constituée par un acte notarié du notaire instrumentant daté du 24 mai 2006 (GERMANY II).

ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED déclare et certifie que l'apport fait à la Société a une valeur marchande totale de au moins douze millions cent vingt et un mille deux cent douze euros (EUR 12.121.212,-) dont dix-huit mille euros (EUR 18.000,-) sont alloués au compte capital social de la Société. Le surplus d'un montant de douze millions cent trois mille deux cent douze euros (EUR 12.103.212,-) entre la valeur nominale des parts émises en échange et la valeur de l'apport en nature sera transféré à un compte prime d'émission de la Société.

Il résulte d'un certificat émis le 29 mai 2006 par la direction de GERMANY II que, en date de ce certificat:

1. les Parts Sociales GERMANY II sont de forme nominative;
 2. les Parts Sociales GERMANY II sont entièrement libérées et représentent 100% du capital social émis de GERMANY II;
 3. ING INDUSTRIAL MALTA 2 LIMITED est l'unique propriétaire des Parts Sociales GERMANY II et a tout pouvoir pour en disposer;
 4. toutes les formalités requises en Malte en rapport avec le transfert des Parts Sociales GERMANY II à la Société ont été dûment remplies;
 5. les Parts Sociales GERMANY II ont une valeur de au moins douze millions cent vingt et un mille deux cent douze euros (EUR 12.121.212,-), estimation basée sur les principes comptables généralement acceptés et confirmée par le bilan de GERMANY II présenté à la présente assemblée.
- Lesdits certificats et des copies du bilan de GERMANY I et de GERMANY II daté le 29 mai 2006, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la partie comparante au nom et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Seconde résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 5.1. des statuts de la Société sera modifié, et aura désormais la teneur suivante:

«5.1. Le capital de la Société est fixé à trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est terminée.

Evaluation des frais - Droit d'apport

Dans la mesure où l'apport en nature a pour conséquence la détention par la Société de cent pour cent (100%), des parts sociales émises par une société établie dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 sur l'exemption du droit d'apport.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de quatre mille cinq cents euros (EUR 4.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des dites parties comparantes, il est précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Pogorzelski, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 31 mai 2006, vol. 470, fol. 47, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 juin 2006.

M. Schaeffer.

(067904.3/5770/221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ING INDUSTRIAL REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 114.985.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 26 juin 2006.

M. Schaeffer.

(067905.3/5770/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

HF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 82.788.

Le bilan (version abrégée) au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(061927.3/1137/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

80520

I.L.N. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue J.-P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 89.141.

Extrait pour publicité

Il résulte d'une notification faite par lettre recommandée du 6 juin 2006 adressée à la société:
I.L.N S.A., 6, rue J.-P. Brasseur, L-1258 Luxembourg, R.C. B 89.141.

Que Maître Frédéric Frabetti a démissionné de son poste d'administrateur de la société anonyme I.L.N. S.A.

F. Frabetti.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08412. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060956.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2006.

PERTINEO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue J.-P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 99.872.

Extrait pour publicité

Il résulte d'une notification faite par lettre recommandée du 20 juin 2006 adressée à la société:
PERTINEO S.A., 6, rue J-P Brasseur, L-1258 Luxembourg, R.C. B 99.872.

Que Maître Frédéric Frabetti a démissionné de son poste d'administrateur de la société anonyme PERTINEO S.A.

F. Frabetti.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(060964.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2006.

RÜTLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2342 Luxembourg, 48-50, rue Raymond Poincaré.
R. C. Luxembourg B 85.672.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2006

Est nommé gérant technique de la société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, Monsieur Romain Sand, né le 6 juin 1963, demeurant à CH-3818 Grindelwald, Chalet Pflingsteggssunne, Im Graben.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

M. Meyer

Associé unique

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061224.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2006.

ESCHER SENIOREN 2006, A.s.b.l, Gesellschaft ohne Gewinnzweck.

Gesellschaftssitz: L-4238 Esch-sur-Alzette, 31, rue Léon Mertz.
H. R. Luxemburg F 3.076.

STATUTEN

Name	Vorname	Beruf	Adresse	Nat.	Unterschrift
Becker	Jeanne	i.R.	54, rue des Remparts,	L-4303 Esch-sur-Alzette	L. Unterschrift
Cornelius	Fernande	ohne	37, rue Marie-Müller Tesch,	L-4250 Esch-sur-Alzette	L. Unterschrift
Diedert	Odette	ohne	39, rue Léon Metz,	L-4238 Esch-sur-Alzette	L. Unterschrift
Müller	Jacqueline	i.R.	10, place de la Paix,	L-4275 Esch-sur-Alzette	L. Unterschrift
Raele	Josée	i.R.	4, rue de Luxembourg,	L-4240 Esch-sur-Alzette	L. Unterschrift
Stüren	Madeleine	i.R.	50, place des Mines,	L-4244 Esch-sur-Alzette	L. Unterschrift

Kapitel I. - Name, Sitz und Dauer

Art. 1. Name und Rechtsform. Die Vereinigung trägt den Namen ESCHER SENIOREN 2006, A.s.b.l. und ist eine Vereinigung ohne Gewinnzweck gemäß dem abgeänderten Gesetz vom 21. April 1928.

Art. 2. Sitz. Die Vereinigung hat ihren Sitz in Esch-sur-Alzette, 31-37, rue Léon Metz, L-4238 Esch-sur-Alzette.

Art. 3. Dauer. Die Dauer ist unbegrenzt.

Kapitel II. - Zweck und Gegenstand

Art. 4. Zweck. Zweck der Vereinigung ist ein Zusammenbringen aller Seniorinnen, Senioren und Alleinstehenden aus der Gemeinde Esch-sur-Alzette, egal welchen Alters, Geschlechts. Ihnen Rat und Beihilfe auf sozialem, kulturellem Bereichen zu gewährleisten und Ihre Interessen, in Zusammenarbeit mit allen öffentlichen und privaten Einrichtungen auf kommunaler und nationaler Ebene zu vertreten. Der Verein ist absolut unabhängig von Religion und Politik.

Kapitel III. - Mitgliedschaft

Art. 5. Mitgliedschaft. Mitglied kann jeder werden, welcher einen jährlichen Beitrag bezahlt. Die Mitgliedschaft ist Personen gebunden. Die Mindestzahl der Mitglieder ist 10 (zehn). Die Vereinigung besteht nur aus effektiven Mitgliedern. Die Ehrenmitgliedschaft kann vom Vorstand verliehen werden.

Art. 6. Austritt und Ausschluss. Die Mitgliedschaft erlischt bei freiwilligem Austritt, Tod oder Ausschluss. Der Ausschluss erfolgt gemäß den im Gesetz vom 21. April 1928 aufgestellten Regeln.

Kapitel IV. - Verwaltungsrat

Art. 7. Zusammensetzung. Die Vereinigung wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens 5 Mitgliedern geleitet (Präsident, Vizepräsident, Sekretär, Kassierer und Beisitzende). Die Mitglieder sind auf drei Jahre gewählt. Kandidaturentwürfe sind bis vor Beginn der Generalversammlung beim Präsidenten einzureichen. Bei Stimmengleichheit erfolgt eine Stichwahl. Bei nochmaliger Stimmengleichheit gilt der Ältere als gewählt. Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Generalversammlung gewählt. Ab dem dritten Gründungsjahr ist ein Drittel der Mitglieder austretend, welche durch das Los bestimmt werden. Diese sind wieder wählbar und gehören dem Verwaltungsrat wieder für drei Jahre an. Der Präsident und der Vizepräsident sind nie im gleichen Jahr austretend. Im Laufe eines Jahres können neue Mitglieder vom Vorstand kooptiert werden. Die Zahl der Mitglieder wird auf 11 begrenzt.

Art. 8. Befugnisse und Bevollmächtigung. Dem Verwaltungsrat obliegt die Geschäftsführung und die Vertretung des Vereines vor Gericht. Alles was nicht ausdrücklich der Generalversammlung durch die Satzung oder das Gesetz vorbehalten ist, fällt unter die Zuständigkeit des Verwaltungsrates. Für alle Handlungen genügen zur gültigen Vertretung des Vereines die Unterschrift eines Dritten gegenüber die Unterschrift des Präsidenten oder seines mandatierten Stellvertreters.

Art. 9. Einberufung. Der Verwaltungsrat tritt auf Einladung des Präsidenten oder mindestens zwei der Verwaltungsratsmitglieder wenigstens vier mal im Jahr zusammen. Er ist beschlussfähig, wenn die Mehrheit der Mitglieder anwesend ist. Die Entscheidungen werden mit einer 2/3 Mehrheit getroffen, wobei die Stimme des Präsidenten oder seines Vertreters bei Stimmengleichheit ausschlaggebend ist. Sie werden in den Berichten niedergeschrieben, welche durch den Präsidenten und den Sekretär unterzeichnet und in ein besonderes Register eingetragen werden. Ein Mitglied des Verwaltungsrates, welches unentschuldigt in drei Sitzungen während eines Geschäftsjahres fehlt, gilt als austretend.

Kapitel V. - Generalversammlung

Art. 10. Befugnisse. Die Art. 4, 7, und 8 des Gesetzes vom 21. April 1928 regeln die Befugnisse der Generalversammlung.

Der Generalversammlung vorbehalten sind:

- a) die Änderung der Statuten,
- b) die Wahl des Verwaltungsrates,
- c) die Wahl von zwei Kassenrevisoren.

Art. 11. Einberufung. Die Generalversammlung findet jedes Jahr vor dem 1. März statt. Eine außerordentliche Generalversammlung kann so oft einberufen werden wie nötig, sei es auf Beschluss des Verwaltungsrates oder auf schriftliche Anfrage von mindestens einem Fünftel der Mitglieder. Die Einladungen geschehen auf Betreiben des Vorstandes durch schriftliche Mitteilung mindestens fünf Tage vor dem Versammlungstermin. Die Einladung enthält die Tagesordnung.

Art. 12. Vorsitz. Die Generalversammlung wird geleitet vom Präsidenten des Verwaltungsrates und in dessen Abwesenheit durch seinen Stellvertreter.

Art. 13. Beschlussfassung. In der Generalversammlung hat jedes anwesende Mitglied eine Stimme. Die Beratungen werden durch Art. 7 und 8 des Gesetzes geregelt, besonders was die Abänderung der Statuten betrifft. Im Falle von Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Präsidenten oder dessen Vertreters. Jeder Antrag, der von einem Zwanzigstel der Mitglieder unterschrieben wird, muss auf die Tagesordnung gesetzt werden.

Die Beschlüsse der Generalversammlung werden im vorgenannten Register (Art. 9) vom Sekretär eingetragen. Alle Mitglieder haben das Recht, dieses Register einzusehen.

Kapitel VI. - Rechnungswesen

Art. 14. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am 31. Dezember, mit Ausnahme des ersten Geschäftsjahres, das am Gründungstag beginnt und am 31. Dezember des nächsten Jahres endet.

Art. 15. Jahresbeitrag. Für das erste Jahr ist der Jahresbeitrag auf 6,5 Euro festgesetzt. Mann und Frau einer Familie bezahlen jährlich eine Familienmitgliedskarte von 10 Euro. In den folgenden Jahren wird der Beitrag auf Vorschlag des Verwaltungsrates durch die Generalversammlung festgelegt. Ein Teil des Jahresbeitrags und zwar 20%, wird jährlich einem Sozialwerk der Gemeinde übertragen.

Der Jahresbeitrag darf 15,- Euro nicht überschreiten.

Art. 16. Finanzmittel. Die Finanzmittel des Vereines setzen sich zusammen aus den Jahresbeiträgen der Mitglieder, aus Spenden, aus staatlichen oder kommunalen Beihilfen und Erträgen aus Veranstaltungen.

Art. 17. Jahresabschluss, Jahresbericht. Die Kassen- und Jahresberichte werden vom Verwaltungsrat erstellt und jährlich der Generalversammlung unterbreitet.

Auf Vorschlag der Kassenrevisoren nimmt die Generalversammlung den Kassenbericht an und erteilt dem Kassierer Entlastung.

Art. 18. Auflösung. Die Auflösung des Vereines wird durch die Art. 18 bis 25 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Im Falle einer freiwilligen oder gerichtlichen Auflösung des Vereines wird das verbleibende Vermögen dem Sozialamt der Gemeinde Esch-sur-Alzette übertragen.

Esch-sur-Alzette, den 14. Juni 2006.

Der provisorische Vorstand

J. Becker / J. Müller / F. Cornelius / J. Raele / O. Diedert / M. Stüren

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04590. – Reçu 397 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(067981.3//96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

REIMERWE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 2, place de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 48.412.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2006, réf. LSO-BR06011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 30 juin 2006.

Signature.

(062148.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

GROUP 4 FALCK TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 19.541.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09086, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

G4S TECHNOLOGIES, S.à r.l.

A. Lorentz

Directeur Financier

(062453.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROCAPFIN S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 28.825.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, en date du 30 août 1988, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 312 du 26 novembre 1988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ainsi que le rapport du liquidateur de la Société, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00841, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROCAPFIN S.A.

Signature

Un mandataire

(065080.3/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

SOCIETE D'INVESTISSEMENT AMBARES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 104.013.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063433.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

PARTICIPATIONS ALPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.288.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(063495.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

WHITEHALL FRENCH RE 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 109.601.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

G. Meijssen

Managing Director

(063510.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 25.419.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Signature.

(063599.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

FAM PERSONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 72.628.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour FAM PERSONAL FUND

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG

Signatures

(063684.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

MONTEVIDEO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 117.534.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le quatorze juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) ACTE CO LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3175, British Virgin Islands ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2) BIND CO LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3175, British Virgin Islands, ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, prénommé.

Lesquelles procurations resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquelles comparantes représentées comme indiqué ci-avant ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding, sous la dénomination de MONTEVIDEO HOLDING S.A.**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré dans tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du conseil d'administration.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. Pareilles mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la Société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social initial jusqu'au montant d'un million trente-deux mille euros (EUR 1.032.000,-). En conséquence, il est autorisé à réaliser cette augmentation de capital, spécialement à émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles, à déterminer les conditions de souscription et de libération, à faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires, enfin à arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution, à faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital et enfin, à mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres.

Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital autorisé et le capital souscrit peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modifications des statuts.

La société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement.

Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le premier président sera désigné par l'assemblée générale.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier juillet et se termine le trente juin de chaque année.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le premier lundi du mois de novembre à 15 heures au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2007.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2007.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1. ACTE CO LIMITED, précitée 3.199 actions

2. BIND CO LIMITED, précitée.	1 action
Total	3.200 actions

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) se trouve maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à deux mille trois cents euros (EUR 2.300,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Davide Murari, employé privé, né le 14 juin 1967 à Verone (Italie), demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
 - b) Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, né le 8 juin 1972 à Villerupt (F), demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté;
 - c) Monsieur Stefano De Meo, employé privé, né le 1^{er} janvier 1976 à Somma Lombardo (Italie), demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.
3. Est appelé aux fonctions de président du conseil d'administration: Monsieur Davide Murari, prénommé.
4. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes: FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes, R.C.S. Luxembourg B 79.262.
5. Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes seront d'une année et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille sept.
6. Le siège social est fixé à l'adresse suivante: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes ès qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-Ph. Fiorucci, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, vol. 153S, fol. 95, case 2. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 juillet 2006.

P. Bettingen.

(068321.3/202/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 7.637.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Pour SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(067537.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 7.637.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

*Pour SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
C. Day-Royemans / S. Wallers*

(067536.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.637.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

*Pour SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
C. Day-Royemans / S. Wallers*

(067534.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.637.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

*Pour SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
C. Day-Royemans / S. Wallers*

(067533.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.637.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02290, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

*Pour SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
C. Day-Royemans / S. Wallers*

(067532.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 7.637.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

*Pour SALBA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
C. Day-Royemans / S. Wallers*

(067531.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

**C.I.E.L., CENTRE D'IMPORT-EXPORT LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. FIDUCIAIRE DE LA PETRUSSE).**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 61.947.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour la société

C. Gretsch

(064035.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

**C.I.E.L., CENTRE D'IMPORT-EXPORT LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. FIDUCIAIRE DE LA PETRUSSE).**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 61.947.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour la société

Ch. Gretsch

(064036.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

**C.I.E.L., CENTRE D'IMPORT-EXPORT LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. FIDUCIAIRE DE LA PIETRUSSE).**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 61.947.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00492, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour la société

Ch. Gretsch

(064039.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

**C.I.E.L., CENTRE D'IMPORT-EXPORT LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. FIDUCIAIRE DE LA PETRUSSE).**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 61.947.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour la société

Ch. Gretsch

(064082.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

**C.I.E.L., CENTRE D'IMPORT-EXPORT LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. FIDUCIAIRE DE LA PETRUSSE).**

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R. C. Luxembourg B 61.947.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour la société

Ch. Gretsches

(064083.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

J'M TRADE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.080.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(064004.3/677/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2006.

SERVITIA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 23, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 14.241.

Lors du Conseil d'Administration du 15 mai 2006, les décisions suivantes ont été prises (extrait):

Résolution

Le Conseil d'Administration du 15 mai 2006 a approuvé, conformément à l'article 2 des statuts, le changement d'adresse du siège social.

Le nouveau siège social de SERVITIA est maintenant situé au 23, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en lieu et place du 13, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration du 15 mai 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Christian Unsen de la fonction d'Administrateur et il a décidé la cooptation de Monsieur Enrico Lironi, demeurant à Campione d'Italia, via Riasc 6/a, Italie, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SERVITIA, Société Anonyme

C. Benelli / J.-C. Krieger

Président / Administrateur-Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2006, réf. LSO-BR05304. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(064848.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

BUTTERCUP S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 117.636.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of June.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 5.524,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy under private seal given on June 30, 2006.

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 38.875,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on June 30, 2006.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Form - Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of BUTTERCUP S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board of Directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a Board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The Board of Directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The Board of Directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two directors.

The Board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the Board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the Board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 11 of the present articles of association.

In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Tuesday of the month of May at 3.00 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The Board of Directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2006.

The first annual general meeting shall be held in 2007.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by the company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, thirty shares	30
2) by the company ECOREAL S.A., prenamed, one share	1
Total: thirty-one shares	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary general meeting

The appearing parties, duly represented, and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, for a period of six years, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

1. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 51.100;

2. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 64.474;

3. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 34.766.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

The company COMCOLUX, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting in his here above stated capacity, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 38.875,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, préqualifié,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, dûment représentées, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Forme - Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de BUTTERCUP S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à 15.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, trente actions	30
2) par la société ECOREAL S.A., prénommée, une action	1
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

80535

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateur, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.100;
2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474;
3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

La société COMCOLUX, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise et la langue française, déclare que sur la demande des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite au mandataire, agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, vol. 154S, fol. 36, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 juillet 2006.

T. Metzler.

(069956.3/222/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

AIR DESSIRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 84.327.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 octobre 2001, acte publié au Mémorial C n° 351 du 4 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AIR DESSIRE, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(064850.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

THISTLE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 117.651.

 —
STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of June.

Before Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. The company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 5.524,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy under private seal given on June 30, 2006.

2. The company ECOREAL S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 38.875,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal on June 30, 2006.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, duly represented, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organise among themselves.

Form - Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of THISTLE S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered office may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the Board of Directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances, such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) divided into 31 (thirty-one) shares with a par value of EUR 1,000.- (one thousand Euro) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a Board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The Board of Directors may choose among its members a chairman and may choose among its members one or more vice-chairmen. If the board didn't choose a chairman, the presidency of the meeting is conferred to a present director. The Board of Directors may also choose a secretary, who needs not to be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors.

If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any two directors.

The Board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted.

In case of emergency, the directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the Board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the Board of Directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the Board is subject to a previous authorisation of the general meeting of shareholders.

Art. 12. The corporation will be bound in any circumstances by joint signatures of two directors or by the sole signature of a managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 11 of the present articles of association.

In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Tuesday of the month of May at 3.30 p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The Board of Directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.
Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.
The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortisation of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2006.
The first annual general meeting shall be held in 2007.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1) by the company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prenamed, thirty shares	30
2) by the company ECOREAL S.A., prenamed, one share	1
Total: thirty-one shares	31

The shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at EUR 2,000.- (two thousand Euro).

Extraordinary general meeting

The appearing parties, duly represented, and representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, for a period of six years, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

1. The company MONTEREY SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 51.100;

2. The company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 64.474;

3. The company EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 34.766.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, for a period of six years, its mandate expiring at the ordinary general meeting of 2012:

The company COMCOLUX, S.à r.l., with registered office in L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 58.545.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing parties, duly represented, the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder, acting in his here above stated capacity, known to the notary by name, surname, civil status and residence, he signed the original deed together with the Notary.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente juin.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 5.524,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

2. La société ECOREAL S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 38.875,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, préqualifié, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 30 juin 2006.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, dûment représentées, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Forme - Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de THISTLE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) représenté par 31 (trente et une) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés auront le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent. Le Conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent désigné à cet effet par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront sur la convocation du président ou, à son défaut, de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonctions est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie confirmée par lettre.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions votées en réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Les décisions du Conseil sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du Conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration devront être signés par tous les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications, ou par les présents statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération et qui peuvent être révoqués à tout moment.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale pour une période qui ne peut dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunira dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mardi du mois de mai à 15.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunira le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaîtra qu'un propriétaire par action; si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tel que prévu par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

1) par la société FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., prénommée, trente actions	30
2) par la société ECOREAL S.A., prénommée, une action	1
Total: trente et une actions	31

Les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais incombant à la société du chef de sa constitution s'élève à environ EUR 2.000,- (deux mille euros).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes, dûment représentées et représentant l'intégralité du capital souscrit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont, à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelées aux fonctions d'administrateur, pour une période de six ans, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

1. La société MONTEREY SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 51.100;

2. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 64.474;

3. La société EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 34.766.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2012:

La société COMCOLUX, S.à r.l., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 58.545.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise et la langue française, déclare que sur la demande des comparantes, dûment représentées, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite au mandataire, agissant ès dites qualités, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Rozanski, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, vol. 154S, fol. 37, case 3. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 13 juillet 2006.

T. Metzler.

(070028.3/222/365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

ETEREM HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 93.686.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mai 2003, acte publié au Mémorial C n° 665 du 24 juin 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09529, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETEREM HOLDING, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(064864.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

ETEREM HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 93.686.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 mai 2003, acte publié au Mémorial C n° 665 du 24 juin 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ETEREM HOLDING, S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(064865.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

SYZ & PARTNERS EUROPE, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.322.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 9 du 4 janvier 2003.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYZ & PARTNERS EUROPE

Signature

Un mandataire

(065085.3/250/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

QIOPTIQ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

(anc. EYE 3, S.à r.l.).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 111.139.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43117 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(066598.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2006.

EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.913.

Société constituée sous la forme de société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'AFRIQUE (S.E.A.) suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juillet 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 251 du 29 octobre 1979. Les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en SOCIETE D'EQUIPEMENT GENERAL (S.E.G.), suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 27 novembre 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 39 du 16 février 1987. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 27 septembre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 107 du 6 mars 1991. Ensuite, les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en EUROP CONTINENTS HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 422 du 29 août 1996. Enfin, les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 13 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 821 du 28 septembre 2001 et en date du 29 juillet 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 78 du 12 janvier 2006.

Le capital social de la société a été libéré par voie d'apport de l'universalité des biens actifs et passifs de la SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'AFRIQUE, société anonyme, dont le siège social était précédemment à Libreville (République Gabonaise) et inscrite au Registre de Commerce de cette ville sous le N° 29B, elle-même issue de la fusion, en 1953, de la société anonyme LE MATERIEL COLONIAL avec la société anonyme dénommée SOCIETE D'ENTREPRISES AFRICAINES, cette dernière ayant été créée à Paris le 15 décembre 1921 et ayant transféré son siège social à Libreville (République Gabonaise) en mai 1946.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme

Signature

(064994.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 16.913.

Société constituée sous la forme de société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'AFRIQUE (S.E.A.) suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juillet 1979, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 251 du 29 octobre 1979. Les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en SOCIETE D'EQUIPEMENT GENERAL (S.E.G.), suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 27 novembre 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 39 du 16 février 1987. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 27 septembre 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 107 du 6 mars 1991. Ensuite, les statuts ont été modifiés, et notamment la dénomination sociale, qui a été changée en EUROP CONTINENTS HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire en date du 7 mai 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 422 du 29 août 1996. Enfin, les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 13 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 821 du 28 septembre 2001.

Le capital social de la société a été libéré par voie d'apport de l'universalité des biens actifs et passifs de la SOCIETE D'EQUIPEMENT POUR L'AFRIQUE, société anonyme, dont le siège social était précédemment à Libreville (République Gabonaise) et inscrite au Registre de Commerce de cette ville sous le N° 29B, elle-même issue de la fusion, en 1953, de la société anonyme LE MATERIEL COLONIAL avec la société anonyme dénommée SOCIETE D'ENTREPRISES AFRICAINES, cette dernière ayant été créée à Paris le 15 décembre 1921 et ayant transféré son siège social à Libreville (République Gabonaise) en mai 1946.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00776, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

EUROP CONTINENTS HOLDING, Société Anonyme

Signature

(064991.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

FINIMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.068.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 436 du 13 juin 2001.

—

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINIMMOBILIERS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(064866.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

FINIMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 79.068.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 21 novembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 436 du 13 juin 2001.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINIMMOBILIERS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(064869.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

THE GYM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 27, Zone d'Activités Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 117.214.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des associés qui s'est tenue en date du 28 juin 2006

Les associés ont décidé de transférer le siège social de la société au 27, Zone d'Activités Bourmicht, L-8070 Bertrange.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065270.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

HOLDING DE PARTICIPATION FINANCIERE HERAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 54.699.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg en date du 27 juin 2006

Le siège social de la société est transféré du L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian au L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, avec effet immédiat.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00162. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065286.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.
